



**Projet d'agrandissement du port de plaisance
de la pourvoirie Chez Rainville à Grand-Remous**

**ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT
déposée au Ministère du Développement Durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec
- RÉSUMÉ -**

Dossier : 3211-04-053

Initiateur : Anik Barrette, pourvoirie Chez-Rainville

Consultant :



366 rue Notre Dame-Est

Bureau 2

Victoriaville (Québec) G6P 4A6

Tél : 819 752-4440

Fax : 819 758-2665

790 rue Arduin

Bureau 201

Québec (Québec) G1C 7J8

Tél : 418 663-3360

Fax : 418 663-3219

59 place La Salle

Local 103

Baie-Comeau (Québec) G4Z 1J8

Tél : 418 296-0059

Fax : 418 663-3219

18 septembre 2013

Agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie chez Rainville	Étude d'impact sur l'environnement Équipe de réalisation	Projet n°: TG-2011-08-3773
		Page : i
		18 septembre 2013

Équipe de réalisation

Pourvoirie Chez Rainville

Responsable : Anik Barrette

Techni-Géni

Chef de projet : Steve Côté, T.P.

Spécialistes : Sylvain Parent, Tech. Agricole et biologiste, M.Sc., Ph. D

Soléna Jabbour, Ing. jr

Claire Charberet, Ing. jr

Zaina Akchiche, Rechercheur

Agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie chez Rainville	Étude d'impact sur l'environnement Table des matières	Projet n°: TG-2011-08-3773
		Page : ii
		18 septembre 2013

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1 MISE EN CONTEXTE DU PROJET	1
2 DESCRIPTION DU MILIEU RÉCEPTEUR.....	1
2.1 MILIEU PHYSIQUE.....	2
2.2 MILIEU BIOLOGIQUE.....	3
2.3 MILIEU HUMAIN	3
3 DESCRIPTION DU PROJET	4
4 BILAN DE L'ANALYSE DES IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION.....	4
5 PLAN DE GESTION DES RISQUES, SURVEILLANCE ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX	5

LISTE DES TABLEAUX

	PAGE
TABLEAU 1. BILAN D'ÉVALUATION DES IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION	7

LISTE DES FIGURES

	PAGE
FIGURE 1. PLAN DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PORT DE PLAISANCE DE LA POURVOIRIE CHEZ RAINVILLE.....	9

Agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie chez Rainville	Étude d'impact sur l'environnement Mise en contexte du projet	Projet n°: TG-2011-08-3773
		Page : 1
		18 septembre 2013

Ce projet est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu de l'article 2, paragraphe d, du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (R.R.Q., C. Q-2, r.23). Le présent document est préparé conformément à la directive ministérielle datée du mois d'octobre 2011. Il fait suite à l'avis de projet déposé en juin 2011 et constitue le résumé de l'étude d'impact sur l'environnement en vue d'obtenir un certificat d'autorisation du gouvernement du Québec tel que prévu à l'article 31-2 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R. .Q, c, Q-2).

Les principaux objectifs de cette étude sont de : décrire le contexte du projet, décrire et analyser le milieu d'insertion du projet, présenter le projet, évaluer les impacts du projet sur l'environnement, déterminer un programme d'actions pour la protection de l'environnement en vue d'atténuer les impacts sur l'environnement du projet.

1 MISE EN CONTEXTE DU PROJET

L'initiateur du projet d'agrandissement du port de plaisance est la propriétaire de la pourvoirie Chez Rainville, Madame Anik Barrette qui a mandaté la firme Techni-Géni pour réaliser l'étude d'impact sur l'environnement du projet.

La pourvoirie Chez Rainville est située à 21 kilomètres au nord de la municipalité de Grand-Remous et occupe une petite baie ouverte sur le réservoir Baskatong. Elle est ouverte de mai à octobre et offre une multitude d'activités récréatives telles que le camping, les promenades en bateau, le canotage, la baignade et bien sûr la pêche. Une vingtaine de pourvoiries regroupées en association sont établies autour du réservoir offrant une gamme très diversifiée d'activités récréatives et de villégiature.

La construction du port de plaisance a commencé en 1990 et a connu plusieurs phases d'agrandissement. Le port de plaisance compte aujourd'hui quatre quais flottants dont la capacité d'accueil est de 99 emplacements.

Suite à l'avis d'infraction N/REF : 7330-07-01-00826-02, 7430-07-01-00608-00, 7323-07-01-83095-17 émis en date du 19 juillet 2010 par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), la pourvoirie Chez Rainville a déposé une demande de certificat d'autorisation pour exploiter ses quais à 99 emplacements. Le certificat d'autorisation enregistré sous N/REF : 7430-07-01-08-02, 400879028 a été émis en date du 1er décembre 2011.

La popularité de la pourvoirie ne cessant d'augmenter, la demande en places à quai est en constante progression. Afin de satisfaire à cette demande, la propriétaire de la pourvoirie souhaite agrandir son port de plaisance et porter la capacité d'accueil de celle-ci à 200 places à quai. Le présent projet vise donc à agrandir la capacité d'accueil du port de plaisance de 101 emplacements, soit de 99 à 200 emplacements. La réponse à cet attrait touristique générera des retombées économiques pour la pourvoirie Chez Rainville

2 DESCRIPTION DU MILIEU RÉCEPTEUR

Les travaux d'agrandissement du port de plaisance Chez Rainville seront effectués à l'intérieur des limites actuelles de la pourvoirie, au 50 chemin Rainville, dans la

Agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie chez Rainville	Étude d'impact sur l'environnement Description du milieu récepteur	Projet n°: TG-2011-08-3773
		Page : 2
		18 septembre 2013

municipalité de Grand-Remous qui fait partie de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau.

Les limites de la zone d'étude sont déterminées de manière à cerner l'ensemble des impacts du projet sur l'environnement tout en considérant l'ampleur relativement restreinte des travaux projetés et leur caractère peu invasif. La zone d'étude couvre la totalité de la baie, l'ensemble des quais existants et projetés et la surface d'occupation de la pourvoirie (emplacements de camping, chalets, etc.). Elle s'étend sur une superficie d'environ 12,3 ha pour la partie terrestre et environ 9,3 ha pour le bassin d'eau.

2.1 MILIEU PHYSIQUE

Dans le secteur de la pourvoirie chez Rainville, le relief est composé de plateaux et collines avec une altitude comprise entre 150 et 265 mètres. Le littoral de la zone d'étude est rocailleux et se situe au pied d'un promontoire rocheux qui se prolonge par un fond plat et sableux. Les berges de la baie du port de plaisance sont artificialisées sur presque la totalité de leur surface. Sur le littoral, il existe un enrochement, une aire de baignade et un marais d'herbacées. Une érosion des berges, due aux vagues générées par la navigation, apparaît dans ce secteur du marais.

Le réservoir Baskatong est créé en 1927 lors de la construction du barrage Mercier, il chevauche la limite entre l'Outaouais et les Laurentides. Le réservoir Baskatong est essentiellement exploité à des fins de production hydroélectrique. Il alimente plusieurs centrales hydroélectriques situées en aval du barrage Mercier, sur la rivière Gatineau. Le niveau d'eau à sa surface ainsi que le débit de la rivière Gatineau sont régulés par Hydro-Québec. A la pourvoirie, le niveau d'eau subit des variations de l'ordre de 15 m : il varie entre 223,15 m son niveau maximum d'exploitation et doit être maintenu à un niveau inférieur à 210 m au 1er avril de chaque année. Le niveau d'eau dans le réservoir atteint 207,6 m à son niveau le plus bas.

La baie de la pourvoirie Chez Rainville présente une ouverture de 300 mètres et ses berges s'étendent sur environ 800 mètres sur lesquelles un marnage de plus de 10 mètres est observé annuellement. Cet abaissement de niveau d'eau est effectué pour contrôler les crues printanières de la rivière Gatineau. La baie se retrouve ainsi exondée une partie de l'année, généralement l'hiver de décembre à février.

De 2001 à 2003, l'analyse des échantillons d'eau prélevés à la station de Grand-Remous a toujours révélé une eau de bonne qualité (IQBP = A).

La zone d'étude est localisée dans la zone écoclimatique de l'érablière à bouleau jaune caractérisée par un climat subpolaire doux et humide. Les étés y sont généralement chauds et humides, tandis que les hivers sont humides, froids et neigeux. La forme naturelle de la baie (en forme d'anse orientée à l'est) la préserve des vents du sud dominants dans ce secteur.

C'est dans un territoire d'intérêt esthétique, le réservoir Baskatong, que le port de plaisance de la pourvoirie Chez Rainville s'inscrit. Une ouverture visuelle sur le réservoir, attrait visuel dominant du paysage local, est offerte depuis le port et sa baie. Les usages

Agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie chez Rainville	Étude d'impact sur l'environnement Description du milieu récepteur	Projet n°: TG-2011-08-3773
		Page : 3
		18 septembre 2013

communément observés pour ce type de paysage s'applique pour le port qui s'intègre de ce fait en harmonie au sein du paysage.

2.2 MILIEU BIOLOGIQUE

Une caractérisation des milieux biologiques a été réalisée à la pourvoirie Chez Rainville par Sylvain Parent, biologiste.

Les communautés végétales de la rive et du littoral de la baie ont été examinées avec attention afin de détecter la présence d'espèces rares. Des observations subaquatiques ont été réalisées pour noter les espèces de poissons fréquentant les quais. Quelques menés et perchaudes ont été observés entre le littoral et les quais. Les quais se retrouvent annuellement sur le fond de la baie en raison de l'abaissement du niveau d'eau du réservoir ainsi l'habitat du poisson est temporaire.

La rive artificielle est dominée par une grande futaie de pins et de feuillus sous laquelle on retrouve les aires de camping ainsi que les bâtiments de service érigés sur le promontoire rocheux surplombant les quais. Face aux quais, la rive rocheuse et escarpée se prolonge dans le littoral caractérisé par une végétation éparse d'arbustes et d'herbacées. Le littoral rocailleux et incliné (pente 45%) se termine sur un fond plat, sableux à limoneux et sans végétation qui caractérise bien le fond de la baie.

Aucunes des espèces animales et végétales désignées menacées ou vulnérables sur la rive ou le littoral de la baie n'ont été observées. Le site du projet ne relève pas la présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) et en particulier le myriophylle à épi.

L'Aire Faunique Communautaire (AFC) du réservoir Baskatong, d'une superficie de 302,4 km², a été créé en 1998 en collaboration avec le ministère de l'environnement et de la faune, dans le but de gérer les ressources halieutiques dans une optique de développement durable. La Pêche sportive du réservoir Baskatong Inc. est la corporation sans but lucratif qui administre l'AFC. Elle prend en charge la gestion de la pêche sportive sur le territoire de l'AFC afin de financer la restauration des potentiels halieutiques et de contribuer à la conservation et à la protection des poissons. Une attention particulière est portée sur l'exploitation de la population de doré jaune et de la sauvegarde de l'espèce.

2.3 MILIEU HUMAIN

Le territoire de la pourvoirie a fait l'objet d'un bail d'inondation à Hydro-Québec par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF). Hydro-Québec a émis une permission d'occupation à la pourvoirie pour l'installation et le maintien des quais sur le plan d'eau et la partie de la rive concernée.

Selon le règlement de zonage de la municipalité de Grand-Remous, la zone d'étude est définie à vocation de villégiature et commerciale. D'une manière générale, les orientations gouvernementales visent la cohabitation des activités (industrie hydro-électrique, industrie forestière, activités récréotouristiques, etc.), la protection et la mise en valeur du potentiel récréatif et touristique dans le secteur en favorisant et en développant les activités récréatives génératrices de retombées économiques appréciables dans la région.

Agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie chez Rainville	Étude d'impact sur l'environnement Description du projet	Projet n°: TG-2011-08-3773
		Page : 4
		18 septembre 2013

Une vingtaine de pourvoiries regroupées en association (Association des Pourvoiries du Baskatong) sont établies autour du bassin offrant une gamme très diversifiée d'activités récréatives et de villégiature : camping, baignade, chasse, kayak, motoneige, randonnées en bateau et surtout la pêche notamment au doré jaune qui fait la réputation du bassin. La pêche est l'activité la plus pratiquée, elle représente 54% de la fréquentation enregistrée par les pourvoyeurs. La navigation de plaisance est la deuxième activité offerte par les pourvoiries du réservoir Baskatong en termes de fréquentation.

En ce qui concerne les communautés autochtones, les Algonquins ne négocient pas actuellement une revendication du territoire sur la municipalité de Grand-Remous, soit sur le territoire du projet.

3 DESCRIPTION DU PROJET

L'agrandissement projeté du port de plaisance Chez Rainville sera effectué à l'intérieur des limites actuelles du site. Le port existant comprend 4 quais : le quai de la plage, le quai central, le quai brise-lame et le quai mise à l'eau. L'emplacement des quais est indiqué sur le plan de la Figure 1.

Afin de réaliser l'objectif de 200 emplacements, le projet propose de prolonger le quai brise-lame et le quai central de quelques sections de pont et de construire deux nouveaux quais flottants semblables au quai de la plage et à proximité de celui-ci. Les deux nouveaux quais ainsi que les sections de quai supplémentaires seront constitués d'une plate-forme en bois traité reposant sur une structure de flottaison en plastique.

Les sections de pont supplémentaires seront installées à la suite des sections déjà existantes et ne nécessiteront donc pas de nouveaux ancrages à la rive.

Pour les deux nouveaux quais, « l'ancrage à la rive » se fera comme pour le quai de la plage déjà installé, à l'aide d'un câble en acier fixé à un bloc de béton placé sur la rive. Le nombre de blocs de béton nécessaires à l'ancrage des nouveaux quais est de 30 blocs. La surface totale d'empiètement des blocs sur le lit de la baie est de 21,9 m² et la surface d'empiètement sur la plage est de 0,8 m².

Les travaux se feront en début de saison (fin avril, début mai) ou bien à la fin de celle-ci (mois d'octobre). L'ensemble des opérations nécessaires à la mise en place des différents éléments ne durera que quelques jours. Les quais flottants étant préfabriqués avant leur installation, ils seront conduits sur la plage par un tracteur, mis à l'eau comme des bateaux, puis guidés manuellement pour les acheminer jusqu'à leur emplacement final. Finalement, des chaînes en acier galvanisé attachées à des blocs de béton préalablement déposés au fond de la baie les maintiendront en place. Comme pour les différentes phases d'agrandissement déjà effectuées, la réalisation de ce projet ne nécessitera pas de travaux de dragage.

4 BILAN DE L'ANALYSE DES IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

Le projet d'agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie Chez Rainville a fait l'objet d'un examen détaillé des modifications du milieu physique et des impacts sur les milieux biologique et humain. Le Tableau 1 résume l'ensemble des impacts et leur

Agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie chez Rainville	Étude d'impact sur l'environnement Plan de gestion des risques, surveillance et suivi environnementaux	Projet n°: TG-2011-08-3773
		Page : 5
		18 septembre 2013

évaluation, les mesures d'atténuation, de bonification et/ou de compensation qui leur sont rattachées et les impacts résiduels. Une attention particulière a été portée sur tous les enjeux environnementaux afin d'assurer la performance environnementale du projet.

Tous les impacts résiduels négatifs sont de faible ou moyenne importance, de ce fait le projet n'aura pas un impact négatif important sur le milieu récepteur à condition bien sûr que les mesures d'atténuation et de compensation soient appliquées.

La source d'impact durant la phase d'installation est la mise en place des quais et des blocs en béton (pour ancrage). Et durant les phases d'opération et d'exploitation, les sources d'impact sont la présence de l'infrastructure, la navigation des bateaux et la fréquentation du site.

Sur le plan des milieux physique et biologique, les impacts résiduels seront faibles à l'exception de deux d'entre eux qui seront moyens : l'empiètement d'une surface de 21,9 m² sur le lit de la baie et le prélèvement excessif de la ressource halieutique. Les principales répercussions sur ces milieux concernent donc les espèces floristiques et animales, l'habitat du poisson, la qualité de l'eau et les berges.

Sur le plan humain, les impacts résiduels seront positifs et forts, et apparaissent à la phase d'exploitation. Les activités économiques locales connaîtront une augmentation, et les activités récréotouristiques auront un fort essor et répondront aux intentions gouvernementales régionales de l'Outaouais.

Du point de vue paysager, la modification du champ visuel sera une répercussion moyenne pour le milieu. L'ouverture visuelle sur le réservoir Baskatong perdurera un attrait visuel dominant du paysage local.

5 PLAN DE GESTION DES RISQUES, SURVEILLANCE ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX

Pour le port de plaisance, les risques d'accidents technologiques majeurs sont les déversements de produits pétroliers qui peuvent avoir lieu au cours des procédures de ravitaillement ou lié à un dommage causé au réservoir d'essence (d'une capacité de 9100 L) entraînant la contamination du plan d'eau. Un plan de mesures d'urgence existe à la pourvoirie Chez Rainville pour faire face aux risques d'accidents technologiques majeurs, dans le but de protéger les personnes, l'environnement et les biens. Quand le plan de sécurité civile de la municipalité de Grand-Remous sera finalisé et officiellement mis en place, il sera annexé au plan de mesures d'urgence de la pourvoirie.

Le programme de surveillance des travaux inclut la formation du personnel à l'égard de l'environnement, l'assurance de la conformité des infrastructures et un contrôle des ouvrages pendant et à la fin des travaux. L'entretien des quais flottants ajoutés s'effectuera simultanément à l'entretien des autres quais existants du port. Ces activités seront effectuées dans des ateliers situés sur le terrain de la pourvoirie, loin de la rive. Les produits utilisés seront des produits autorisés et les périodes de séchage seront respectées avant de remettre les éléments traités à l'eau.

Agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie chez Rainville	Étude d'impact sur l'environnement Plan de gestion des risques, surveillance et suivi environnementaux	Projet n°: TG-2011-08-3773
		Page : 6
		18 septembre 2013

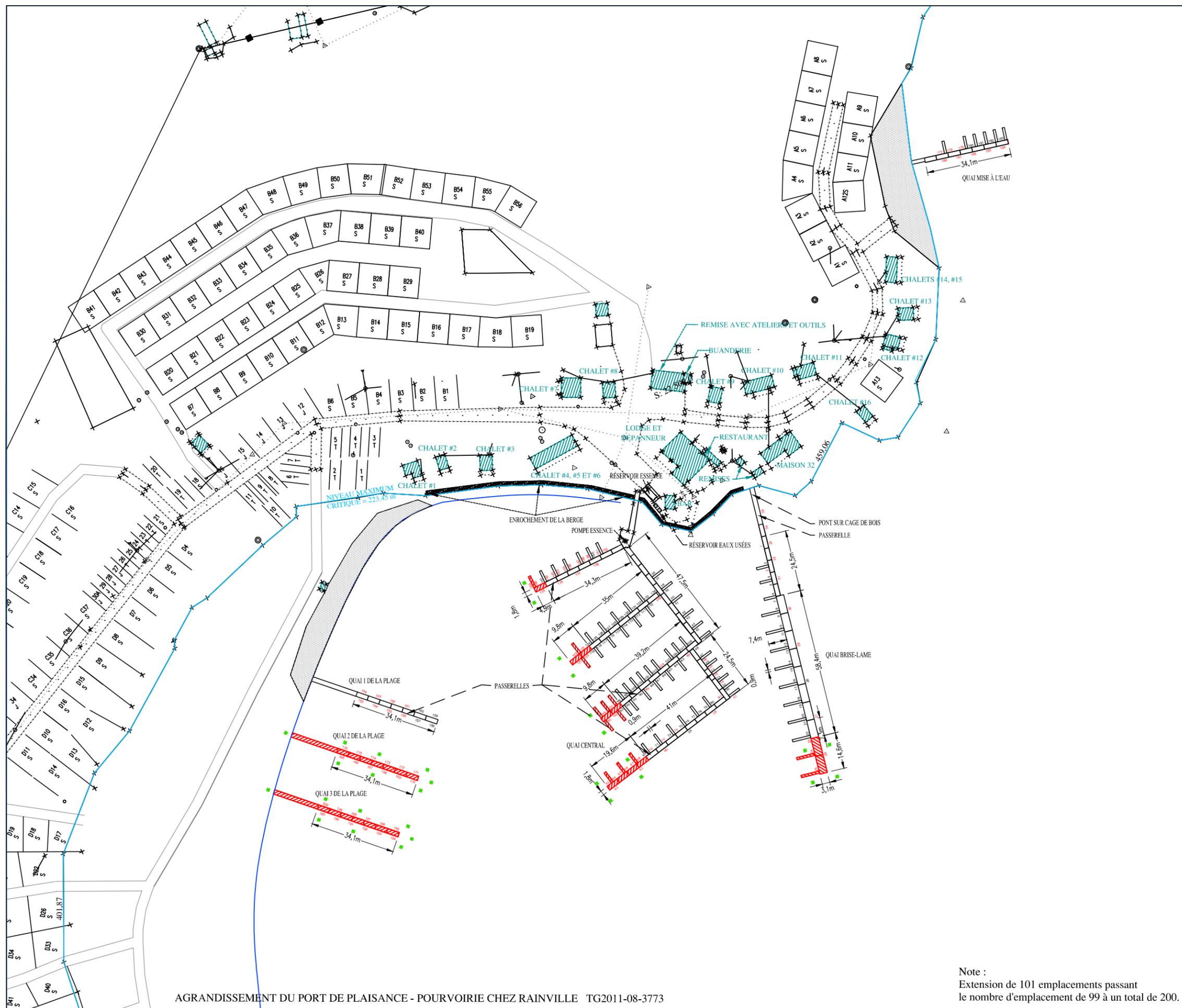
Dans le cadre du projet d'agrandissement du port de plaisance de la pourvoirie Chez Rainville, tous les impacts résiduels négatifs sont de faible ou moyenne importance ainsi le projet n'aura pas un impact négatif important sur l'environnement. Compte tenu de cela, aucun programme de suivi environnemental n'est nécessaire.

Bilan des impacts

Tableau 1. Bilan d'évaluation des impacts et mesures d'atténuation

N° d'impact	Source d'impact	Composante touchée	Description succincte de l'impact	Évaluation de l'impact		Mesure d'atténuation, bonification et/ou compensation	Impact résiduel
Phase de construction							
N1	Mise en place des quais et des blocs en béton	<ul style="list-style-type: none"> Milieu physique : sédiments Milieu biologique : espèces floristiques et animales 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en suspension des sédiments Perturbation des espèces 	Type :	Négatif	• Aucune	Faible
				Intensité :	Faible		
				Étendue :	Ponctuelle		
				Durée :	Courte		
				Importance :	Faible		
Phase d'opération et d'exploitation							
N2	Présence de l'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> Milieu biologique : espèces subaquatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Empiètement sur le lit de la baie d'une superficie de 21,9m² par la présence des blocs de béton Diminution de la pénétration de la lumière par la présence des quais 	Type :	Négatif	• Aucune	Moyenne
				Intensité :	Moyenne		
				Étendue :	Ponctuelle		
				Durée :	Permanente		
				Importance :	Moyenne		
N3	Présence de l'infrastructure / Navigation / Fréquentation du site	<ul style="list-style-type: none"> Milieu physique : qualité de l'eau Milieu biologique ; espèces animales et végétales 	<ul style="list-style-type: none"> Déversement accidentel d'hydrocarbures 	Type :	Négatif	• Appliquer la réglementation en vigueur de manière rigoureuse • Sensibiliser le personnel et les visiteurs aux risques lors de manipulation de produits pétroliers et sur l'importance du respect de l'environnement	Faible
				Intensité :	Moyenne		
				Étendue :	Locale		
				Durée :	Courte		
				Importance :	Moyenne		
N4	Présence de l'infrastructure / Navigation / Fréquentation du site	<ul style="list-style-type: none"> Milieu physique : qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Déversement accidentel des eaux usées 	Type :	Négatif	• Appliquer la réglementation en vigueur de manière rigoureuse	Faible
				Intensité :	Moyenne		
				Étendue :	Ponctuelle		
				Durée :	Courte		
				Importance :	Faible		
N5	Navigation	<ul style="list-style-type: none"> Milieu physique : berges 	<ul style="list-style-type: none"> Érosion des berges causée par les vagues générées par les bateaux 	Type :	Négatif	• Appliquer une réglementation de limitation de vitesse • Revégétaliser la rive et fermer les sentiers de mise à l'eau dans la zone du marais	Faible
				Intensité :	Moyenne		
				Étendue :	Ponctuelle		
				Durée :	Permanente		
				Importance :	Moyenne		

N° d'impact	Source d'impact	Composante touchée	Description succincte de l'impact	Évaluation de l'impact		Mesure d'atténuation, bonification et/ou compensation	Impact résiduel
N6	Fréquentation du site	• Milieu biologique : poissons	• Prélèvement excessif sur la ressource halieutique	Type : Intensité : Étendue : Durée : Importance :	Négatif Forte Locale Permanente Forte	• Avoir la présence de l'Aire Faunique Communautaire du réservoir Baskatong	Moyenne
N7	Navigation / Fréquentation du site	• Milieu biologique : espèces végétales ou animales	• Introduction d'espèces non-indigènes transportées par les bateaux	Type : Intensité : Étendue : Durée : Importance :	Négatif Faible Régionale Courte Faible	• Aucune	Faible
P1	Présence de l'infrastructure / Navigation / Fréquentation du site	• Milieu humain : activités économiques	• Augmentation des activités économiques	Type : Intensité : Étendue : Durée : Importance :	Positif Forte Locale Permanente Forte	• Aucune	Forte positive
P2	Présence de l'infrastructure / Navigation / Fréquentation du site	• Milieu humain : activités récréotouristiques	• Augmentation des activités récréotouristiques	Type : Intensité : Étendue : Durée : Importance :	Positif Forte Régionale Permanente Forte	• Aucune	Forte positive
N8	Présence de l'infrastructure	• Paysage	• Modification du champ visuel	Type : Intensité : Étendue : Durée : Importance :	Négatif Moyenne Ponctuelle Permanente Moyenne	• Aucune	Moyenne



Légende

Passerelles :

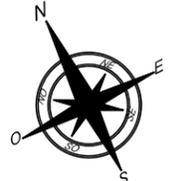
- Quais existants
- 00 N° des emplacements existants
- Quais projetés
- 00 N° des emplacements ajoutés
- Blocs béton projetés d'ancrage des quais

Environnement :

- Plage
- Bord de l'eau
- Ligne des hautes eaux modifiée

Emplacements camping :

- T Tente avec 2 services (eau potable et électricité)
- S Saisonnier 3 services



02	Pour étude d'impact	02-05-13
01	Pour avis de projet	26-08-11
Ind.	Révision	Date

Titre du projet :
**AGRANDISSEMENT DU PORT DE PLAISANCE
 POURVOIRIE CHEZ RAINVILLE**

Lot 4 167 530
 GRAND-REMOUS

Titre du plan :
**VUE EN PLAN DES INSTALLATIONS
 EXISTANTES ET PROJETÉES**

Dessiné par : SOLÉNA JABBOUR, ING. JR.
 Vérifié par : SOLÉNA JABBOUR, ING. JR.
 Approuvé par : STEVE CÔTÉ, T.P.

Date : 2013-05-02

No. de dossier :
 TG2011-08-3773

Page : 1/3

Échelle : 1:1500

Note :
 Extension de 101 emplacements passant
 le nombre d'emplacement de 99 à un total de 200.



Techni-Géni
790, rue Ardouin, bureau 201
Québec (Québec) G1C 7J8

Téléphone : 418-663-3360
Télécopieur : 418-663-3219